

Transmis au rectorat le: 27/05/2025

Publié en ligne le: 27/05/2025



Le Doyen de la Faculté Droit Science Politique

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu le règlement général des études et des examens de l'Université Bretagne Sud validé en CFVU le 16 juin 2022 ;

Arrêté : 24 - 3

Article 1^{er} : le jury de la 3^{ème} année de Licence de Droit est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2024-2025 :

L3 Droit			JURY DE LICENCE DROIT
Jury de Semestre 5	Jury de Semestre 6	Jury de L3 *	
Président : Romain BAREAU <u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Romain BAREAU Philippe COLEMAN Laurence FEUILLARD Louise GEAY Marie LAFARGUE Sylvain LEMOIGNE Laurence MOLINERO Eric PECHILLON Annabel QUIN Stéphanie RENARD Raphaël RENEAU <u>Liste des Membres relevant du monde professionnel participant à la formation :</u> Loïc GOURDIN	Président : Romain BAREAU <u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Romain BAREAU Jennifer BOUFFARD Philippe COLEMAN Laurence GUYON Marie LAFARGUE Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN Brigitte LOTTI Sylvain LEMOIGNE Laurence MOLINERO Annabel QUIN Stéphanie RENARD <u>Liste des Membres relevant du monde professionnel participant à la formation :</u> Loïc GOURDIN	Président : Romain BAREAU <u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Romain BAREAU Jennifer BOUFFARD Laurence GUYON Philippe COLEMAN Laurence FEUILLARD Louise GEAY Marie LAFARGUE Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN Brigitte LOTTI Sylvain LEMOIGNE Laurence MOLINERO Eric PECHILLON Annabel QUIN Stéphanie RENARD Raphaël RENEAU <u>Liste des Membres relevant du monde professionnel participant à la formation :</u> Loïc GOURDIN	Président : Romain BAREAU <u>Liste des Membres Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Romain BAREAU Stéphanie RENARD Raphaël RENEAU

Article 2 : La fonction de Président, ou de membre de jury ne peut être déléguée. En cas d'empêchement, le directeur prend un nouvel arrêté de nomination de jury. Le Président du jury fixe les dates de séance et convoque les membres du jury. Le jury délibère valablement si la moitié + 1 de ses membres au moins est réunie.

Article 3 : Le Doyen de la Faculté est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vannes, le 20 novembre 2024

Le Doyen de la Faculté,

Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN



* le jury de Licence comprend les présidents de jury et les directeurs d'études des différents parcours, et valide la Licence de Droit.